



Modalités d'interventions de l'URIOPSS BFC et préconisations de sécurité sanitaire face au COVID-19

Dans le cadre de ses activités d'animation sectorielle, de formation ou d'accompagnement, l'URIOPSS Bourgogne Franche-Comté est amenée à intervenir hors de ses locaux.

Dans ce cas, elle s'assure préalablement que les conditions d'accueil sont compatibles avec les objectifs recherchés et les préconisations nationales décrites dans le protocole national face à l'épidémie de COVID-19.

RAPPEL : Dans le cadre d'une intervention de l'URIOPSS BFC à l'extérieur de ses locaux, il est rappelé que ce sont les règles d'hygiène et de sécurité de la structure d'accueil qui s'appliquent.

Les préconisations décrites ci-après sont destinées à s'assurer de la sécurité sanitaire et de l'information de l'ensemble des parties prenantes.

Rappels préalables à l'intervention de l'URIOPSS BFC

Afin d'assurer le respect de mesures spécifiques COVID-19, celles-ci sont communiquées à l'URIOPSS BFC **préalablement à l'exécution de sa mission**.

Il est conseillé de rappeler les consignes applicables par **un affichage à l'entrée et/ou dans la salle de réunion**.

Le port du masque est obligatoire dans les lieux collectifs, clos et partagés. Il est associé au respect de la distance physique d'au moins un mètre entre les personnes, de l'hygiène des mains, des gestes barrières, ainsi que du nettoyage, de la ventilation, de l'aération des locaux et la gestion des flux de personnes.

En début d'intervention, l'intervenant URIOPSS BFC rappelle les mesures sanitaires mises en place et les recommandations pour leur bon suivi (distanciation physique, port du masque, hygiène de la zone de travail, utilisation individuelle du matériel...). Tout manquement en cours d'intervention fait l'objet d'un rappel.

Taille/Capacité de la salle

La taille de la salle de réunion mise à disposition doit permettre **la distanciation physique dans le respect des normes en vigueur**, et notamment en cas d'activités en groupe.

A titre indicatif, il peut être retenu une jauge de **4m² par personne** afin de garantir une distance **d'au moins un mètre autour de chaque personne dans toutes les directions**.



Matériel

Chaque personne est tenue de venir avec son propre matériel : masque, gel hydroalcoolique, ordinateur, stylos et autre matériel nécessaire pendant la journée.

Pour les interventions qui nécessitent des contacts physiques entre participants, l'ensemble des participants est tenu de porter masque et gants.

La structure d'accueil s'assure d'une quantité suffisante de matériel (masques, gel hydroalcoolique, gants, ...), **dans le cas où les participants n'en auraient pas apporté.**

Procédures de nettoyage / désinfection régulières

Le nettoyage / désinfection de la salle et du matériel mis à disposition doit être **prévu avant et après la tenue de l'intervention.**

Les objets manipulés et points contacts que les participants sont amenés à toucher sont nettoyés selon le protocole définis par la structure d'accueil.

Une aération régulière de la salle doit être assurée par l'intervenant (avant et pendant l'intervention).

Enregistrement des participants

Un émargement est assuré par l'URIOPSS BFC de tout participant (nom, prénom, structure, signature) afin de **s'assurer de la traçabilité en cas de cas contact.**

Boissons et déjeuner

Chaque participant est invité à se munir de ses propres boissons (café, thé, eau).

L'organisation du déjeuner est définie préalablement par la structure d'accueil et communiquée aux participants.